

## 2 LA CONNAISSANCE DES ENFANTS : FICHE DE RENSEIGNEMENTS

*Une fiche de renseignements doit être remplie et signée par les deux parents ou les responsables légaux d'un élève lors de sa première rentrée à l'école et réactualisée chaque année et à tout moment lorsqu'une modification intervient. Cette fiche sera conservée dans la classe et accessible à l'équipe enseignante.*

*Elle servira à la mise à jour de 'Base Elèves 1<sup>er</sup> degré'*

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Cette fiche comportera des éléments à caractère obligatoire et des éléments facultatifs :

- Eléments à caractère obligatoire :
  - état civil de l'enfant et des deux parents ou responsables légaux ;
  - situation familiale et autorité parentale (mentionner que si une décision de justice a été émise concernant la garde de l'enfant, une copie devra être transmise au directeur) ;
  - adresses et numéros de téléphone : l'enfant, ses parents et/ou ses responsables légaux
  - liste des personnes autorisées à prendre en charge l'enfant à la sortie des classes ;
  - informations concernant une prise en charge par les structures périscolaires ;
  - informations concernant l'assurance de l'enfant (Responsabilité civile et/ou Individuelle Accident) ;
  - autorisations (communication de l'adresse personnelle, droit à l'image) ;
  - date et signatures des deux parents ou responsables légaux
- Eléments facultatifs :
  - adresse mail ;
  - profession et lieux de travail des parents ou responsables légaux ;
  - fratrie de l'enfant ;
  - éléments concernant la santé de l'enfant déjà mentionnés sur la fiche d'urgence.

### UN EXEMPLE



[La fiche de renseignements de type 'base élèves 1er degré'](#)